

Règlement de la consultation

(commun à tous les lots)

Pouvoir adjudicateur :

MINISTÈRE DES ARMÉES et DES
ANCIENS COMBATTANTS
Service du Commissariat des Armées
Plate-Forme Commissariat Sud-Est
Division Achats Publics
Bureau Achats

Appel d'offres ouvert (AOO) – art. R.2162-2 à 5 du CCP

Accord-cadre à bons de commande – art. L.2125-1 1° et R.2162-1 à 6 du CCP



INTITULE DE LA CONSULTATION : Fourniture et livraison de pains et/ou viennoiseries au profit des succursales du Cercle Inter-Armées de la base de défense Lyon–Valence–La Valbonne.

MES ACTIONS :

1

- Prendre connaissance des pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

2

- Poser mes questions jusqu'au 10/03/2026 12h00 ;
- Consulter les réponses jusqu'au 16/03/2026.

3

- Déposer mon offre avant le 20/03/2026 12h00 ;
- Fournir mes échantillons entre le 17 et le 19 mars selon les dates fixées par lot en page 8.



La consultation

Profil d'acheteur : PLACE – Plateforme des Achats de l'État

Référence de la consultation : N° DAF_2025_001783

Signature électronique : obligatoire pour l'attributaire seulement
(conforme au format PAdES ou XAdES, CAdES)

Considérations sociales : Non

Considérations environnementales : Oui

Le projet

Description du besoin

Quel est l'objet de la consultation ?

La consultation porte sur la fourniture et la livraison de pains et/ou de viennoiseries au profit des restaurants du Cercle de la base de défense Lyon–Valence–La Valbonne.

Décomposition du besoin :

Le besoin est alloté selon les zones géographiques ci-dessous. Chaque lot séparé donnera lieu à la conclusion d'un marché distinct. Chaque candidat pourra soumissionner pour plusieurs lots, voire la totalité des lots. Aucun lot n'est réservé. Chaque lot est mono-attributaire.

LOT N°	MONTANT ESTIME ANNUEL EN € HT	MONTANT ESTIME EN € HT (48 mois)	MINIMUM ANNUEL EN € HT	MINIMUM EN € HT (48 mois)	MAXIMUM DU MARCHE EN € HT (48 mois)
1 - Restaurant succursale Jean Robert à Limonest	36 850,00	147 400,00	17 500,00	70 000,00	180 000,00
2 - Restaurant succursale Sabatier à Lyon 7	30 550,00	122 200,00	14 500,00	58 000,00	148 000,00
3 - Restaurant succursale 560 à La Valbonne	70 550,00	282 200,00	33 500,00	134 000,00	340 000,00
4 - Restaurant succursale Baquet à Valence	32 650,00	130 600,00	15 500,00	62 000,00	160 000,00
TOTAL	170 600,00	682 400,00	81 000,00	324 000,00	828 000,00

Qui lance la consultation ?

La présente consultation est passée, conformément aux règles de la commande publique, par le ministère des Armées - la Plate-Forme Commissariat Sud-Est – Division des Achats Publics.



Pour qui est passée la consultation ?

La Plate-Forme Commissariat Sud-Est est chargée de lancer et conduire la procédure de passation de marché et de la notification du marché pour le compte du Directeur du Cercle de Lyon – Valence – La Valbonne. Ce dernier procèdera à la signature et à l'exécution du marché.

Quelle est la durée des marchés ?

La durée des marchés est de 12 mois ferme. Cette période initiale peut être reconduite jusqu'à 3 fois pour une durée de 12 mois par tacite reconduction, soit une durée totale maximale de 48 mois.

Quelle est la date de notification prévisionnelle des marchés ?

Les marchés débutent à compter de l'accusé de réception de la notification et au plus tôt en juillet 2026.

La consultation



Procédure

Appel d'offres ouvert passé en vertu des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° du code de la commande publique.



Forme du marché

Accord-cadre à bons de commande. Les quantités estimatives annuelles figurent dans l'annexe 1 au présent document intitulé Bordereau de Prix Unitaires – Détail Quantitatif Estimatif (BPU - DQE).



Compléments

Variantes non autorisées.



Négociations

Non



Nomenclatures

Code principal (CPV) : 15612500-6 Produits de boulangerie.



Echantillons



Des échantillons sont à livrer dans le cadre de la remise du dossier d'offre (détails en page 8).



Préparer sa réponse

Retirer le dossier de consultation :

sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur :
la PLATEFORME DES ACHATS DE L'ETAT (PLACE) accessible en suivant le lien ci-dessous :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>



PUIS

Vérifier le contenu du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)



- Le règlement de consultation et ses 5 annexes ;
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).
- Le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et ses 2 annexes ;

Poser mes questions



- A l'acheteur, via le profil acheteur ;
- Avant le **10/03/2026**.

Surveiller les compléments d'informations



- Sur le profil acheteur, dans le fichier « Questions / Réponses » ;
- Vérifier les mises à jour du DCE jusqu'au **16/03/2026**.



Comprendre les règles

Respecter les conditions de participation

Pour candidater, vous devez :



Ne pas être exclu de la commande publique

Vous ne devez pas faire l'objet d'une interdiction de soumissionner.



Répondre au marché

Candidater individuellement ou à plusieurs

Le candidat peut se présenter seul ou accompagné d'autres opérateurs économiques. En cas de réponse à plusieurs, le candidat peut choisir de répondre en co-traitance (groupement d'entreprises) ou avec de la sous-traitance. L'acheteur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Le dossier de candidature devra impérativement indiquer un numéro de téléphone et une adresse mail valides (envoi d'informations et notifications dématérialisées via la PLACE).

En cas de groupement ou de sous-traitance, les renseignements d'ordre juridique devront être fournis par chaque cotraitant ou par chaque sous-traitant.

Constituer mon dossier de réponse



Dossier rédigé en **français** (ou accompagné d'une traduction) ;



Offre financière établie en **euros** ;



Délai de validité des offres de **6 mois** (à compter de la date limite de réception des offres renseignée sur la page de garde du présent document).



Pour plus d'informations

Vous pouvez consulter les fiches pratiques publiées par l'Etat relatives à :

- la [préparation du dossier de candidature](#) ;
- la [préparation du dossier offre](#) ;
- la [transmission du dossier et échanges avec l'Acheteur public](#) ;
- la [co-traitance et la sous-traitance](#).

Constituer son dossier (1 dossier par lot) :

Sous-dossier « Candidature »

1. L'attestation sur l'honneur (annexe 3 du présent document) ;
2. L'acte d'engagement (annexe 4 du présent document) ;
3. La délégation de pouvoir du dirigeant de la société, le cas échéant ;
4. Une attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours de validité ;
5. Un relevé d'identité bancaire ou postal ;
6. Un acte spécial de sous-traitante type DC4 où le candidat précisera la part des prestations qu'il entend sous-traiter, le cas échéant.

Sous-dossier « Offre »

(Déposer les trames fournies dument remplies)

1. L'annexe financière : « BPU - DQE » à annexer à l'acte d'engagement;
2. Le cadre de réponse technique (annexe 2 du présent document) ;
3. Les échantillons.

Echantillons

Composition du colis

Les candidats doivent présenter à l'acheteur les échantillons désignés ci-dessous pour chaque lot auquel ils se portent candidat.

Les échantillons doivent se conformer aux spécifications du CCTP.

Désignation des échantillons	Quantité par lot présenté
petit pain boule 60 gr	3
petit pain boule 60 gr céréales	3
petit pain boule 60 gr bio	3
pain tranché	1
TOTAL (par lot présenté)	10

Aucun candidat n'est dispensé de la présentation d'échantillons.

Identification des colis

Les échantillons doivent être adressés ou déposés séparément des offres.

Le colis portera obligatoirement la mention ci-dessous :



Tableau de réception des échantillons (annexe 5 au présent document)

Un exemplaire du tableau de réception des échantillons sera remis par l'acheteur au candidat à réception des échantillons.

Modalités de dépôt des échantillons par lot

Les échantillons doivent être déposés contre récépissé par porteur, transporteur... comme suit :

N° de lot	Adresses	Dates et heures limites de réception des échantillons
Lot 1 :	Base aérienne 942, Restaurant succursale Jean Robert, Route de la Glande, 69476 LIMONEST TEL : 04.87.65.54.91 ou 04.87.65.40.13	Mardi 17 mars 2026 à partir de 8h00 et au plus tard à 10h00
Lot 2 :	7ème RMAT, Restaurant succursale Sabatier, 7 Bd de l'Artillerie, 69007 LYON TEL : 04.37.27.18.84 ou 04.37.27.18.81	Mercredi 18 mars 2026 à partir de 8h00 et au plus tard à 10h00
Lot 3 :	Camp de La Valbonne, Restaurant Cercle Mess bat 560, 01360 LA VALBONNE TEL : 04.26.22.78.21	Jeudi 19 mars 2026 à partir de 8h00 et au plus tard à 10h00
Lot 4 :	1er régiment de Spahis, Restaurant Succursale Baquet, 49 chemin de la caserne Baquet, 26032 VALENCE TEL : 04.75.78.63.69	Mardi 17 mars 2026 à partir de 8h00 et au plus tard à 10h00

Les dossiers et les échantillons qui parviennent après les date et heure limites de dépôt ne seront pas pris en considération. Les candidats doivent s'assurer de l'acheminement de leur dossier et des échantillons pour la date, l'heure et le lieu prévus en prenant en compte les formalités administratives d'accès au site ci-dessous :



L'accès à une emprise du ministère des Armées est soumis à un contrôle de sécurité. Le candidat prend en considération le délai de présentation au poste de sécurité du site pour effectuer les formalités d'accès idoines.

Les documents ci-dessous sont à transmettre par mail 48h avant la livraison des échantillons :

1. la pièce d'identité du livreur ;

2. la carte grise du véhicule ;

3. l'attestation d'assurance en cours de validité.

aux adresses mail mentionnées ci-dessous :

Lot	Lieu de livraison	Contact du site pour préparer les formalités d'accès
LOT 1	Base aérienne 942 Restaurant succursale Jean Robert Route de la Glante 69476 LIMONEST	ADJ SIVADIER Luc luc.sivadier@intradef.gouv.fr SGC LESBATS Lillian lilian.lesbats@intradef.gouv.fr SGC BABOUL Johanne johanne.baboul@intradef.gouv.fr
LOT 2	7ème RMAT Restaurant succursale Sabatier 7 Bd de l'Artillerie 69007 LYON	M VENDITTELLI francesco.venditelli@intradef.gouv.fr ADC MAURICE stephane1.maurice@intradef.gouv.fr
LOT 3	Camp de La Valbonne Restaurant Cercle Mess bat 560 01360 LA VALBONNE	SGT COUELLANT / M. TERRIER benjamin.couellant@intradef.gouv.fr ludovic-g.terrier@intradef.gouv.fr
LOT 4	1er régiment de Spahis Restaurant Succursale Baquet 49 chemin de la caserne Baquet 26032 VALENCE	MR BAYLE PATRICE patrice.bayle@intradef.gouv.fr

Un tableau de réception des échantillons sera complété par le candidat et remis à l'Administration dans le colis (cf. la pièce RC_ANNEXE_5_Tableau de réception des échantillons).

En cas d'absence de livraison des échantillons aux dates et heures susmentionnées, l'offre sera déclarée irrégulière et ne sera pas analysée.

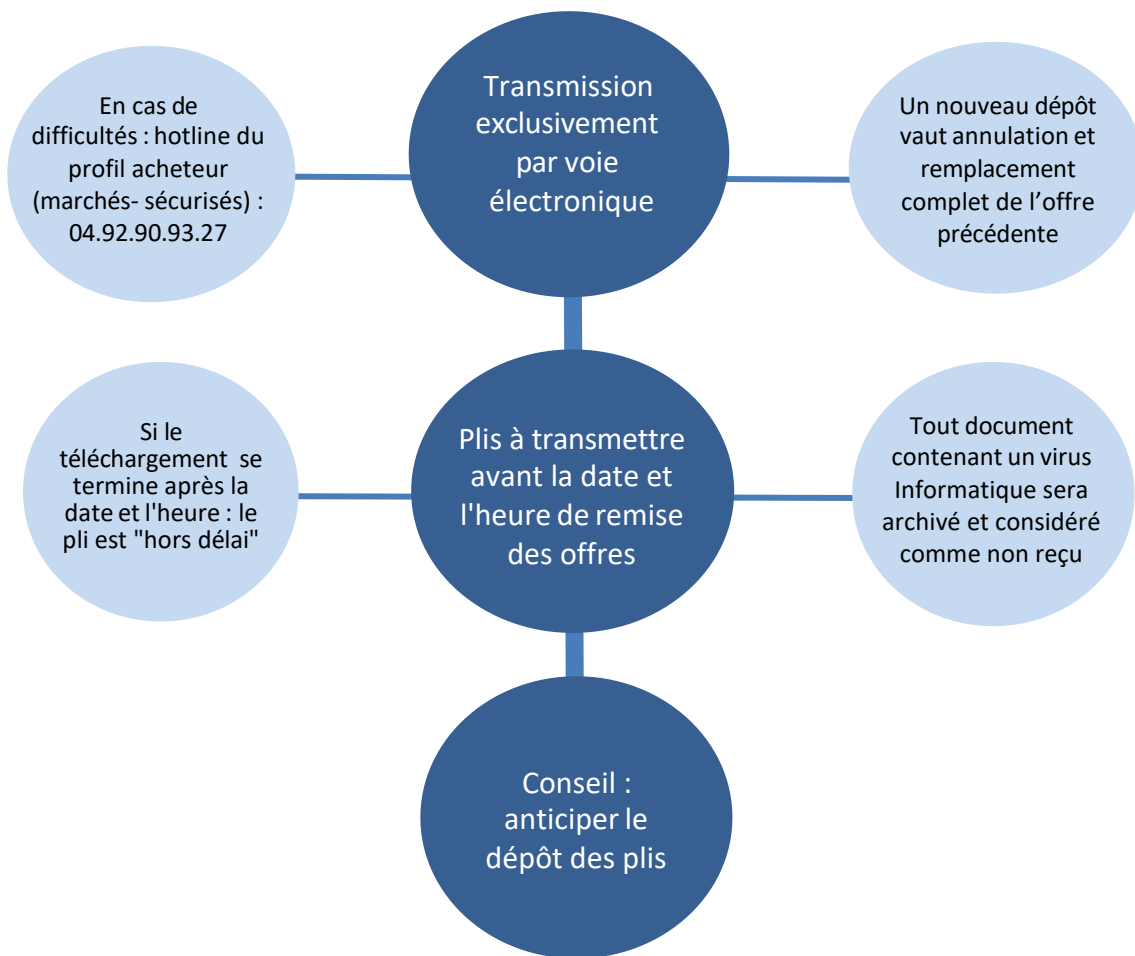
En cas de livraison partielle et/ou de non conformités, le candidat devra obligatoirement effectuer une nouvelle livraison le lendemain matin sur le même lieu et aux mêmes horaires.

L'ensemble des échantillons demandé doit être livré.

Dans le cas où, malgré la nouvelle livraison des échantillons, moins de la moitié des références demandées ne sont pas livrées dans le délai imparti, l'offre sera déclarée irrégulière et ne sera pas analysée.

Si à l'issue de la seconde livraison, le candidat livre +50 % des références demandées, son offre sera analysée mais une note de 0 sera attribuée d'office aux échantillons manquants.

Déposer mon dossier de réponse



Régularisation des offres

L'acheteur pourra autoriser la régularisation des offres irrégulières, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

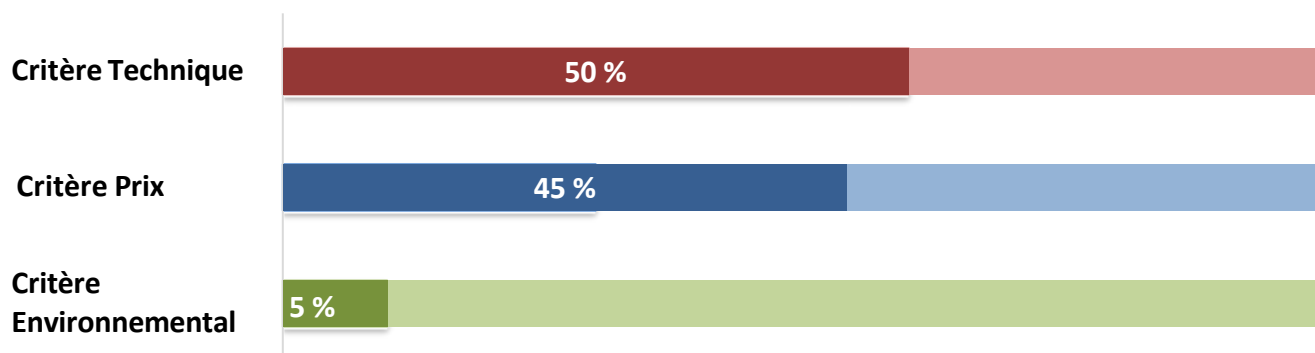
Signature de l'offre

La signature électronique de l'offre n'est pas obligatoire au moment de son dépôt. Seul l'attributaire pressenti, sera amené à signer électroniquement son offre avant notification du marché.

Comment les offres sont-elles notées ?

Les critères sont notés sur 100 points puis la note est pondérée suivant les coefficients de pondération ci-dessous :

Les critères de jugement des offres



Le critère technique

L'analyse du critère qualité se fera sur la base des échantillons fournis par le candidat (sur 100 points).

50 %

Sous-critère n°1 : Aspect visuel sur 40 points

- forme régulière et uniforme du pain (/10 points) ;
- mie sans affaissement et sans poche d'air (/15 points) ;
- croûte de pain fine et dorée (/15 points).

Sous-critère n°2 : Texture sur 60 points

- croustillant de la croûte (/30 points) ;
- légèreté et aération de la mie (/30 points).

Le critère prix

L'analyse du critère Prix se fera sur la base de la pièce financière dûment complétée par le candidat.

45 %

1/ Calcul du montant de l'offre du candidat :

Prix unitaires de chaque produit du BPU x quantités estimatives respectives ;

2/ Calcul de la note du candidat :

Montant de l'offre du candidat le moins disant / montant de l'offre considérée x 100.

Le critère environnemental

L'analyse du critère environnemental se fera sur la base des éléments communiqués dans le cadre de réponse technique par le candidat (sur 100 points).

5 %

Actions mises en œuvre en faveur d'une démarche éco-responsable

Spécifiez la classification CRIT'AIR du véhicule utilisé pour les livraisons réalisées au titre de ce marché dans le cadre de réponse technique en annexe du présent document .

- Véhicule CRIT'AIR 1 et 2 (100 points) ;
- Véhicule CRIT'AIR 3 (50 points) ;
- Véhicule CRIT'AIR 4 et + (0 points).

Une note de zéro (0) n'est pas éliminatoire.

Un classement sera ensuite établi dans l'ordre décroissant des notes totales obtenues. L'offre jugée économiquement la plus avantageuse sera retenue.

En cas d'égalité entre plusieurs candidats, le candidat retenu sera celui qui aura obtenu la meilleure note au critère le plus fortement pondéré.



Connaître les résultats

Connaître les résultats de la consultation

A l'issue de l'analyse des offres, l'acheteur informera le candidat du sort réservé à sa réponse.

Quelle que soit la décision de l'acheteur, le candidat en sera informé.

Cette décision sera envoyée par l'intermédiaire de la PLACE, à charge aux candidats de relever leur messagerie, et éventuellement de vérifier dans leur boîte de réception les courriels « SPAM » et/ou « indésirables » provenant du Ministère des Armées.



Besoin d'aide ?

Vous trouverez une [rubrique d'aide](#) relative au Profil d'acheteur.

Documents à transmettre au stade de l'attribution

Le marché est ensuite attribué au candidat dont l'offre sera classée première. La notification sera conditionnée à l'obtention par l'acheteur, **sous quatre jours** ouvrés à compter de la demande des documents ci-dessous :

1

Le formulaire ATTRI1 (acte d'engagement) signé électroniquement
(dans le cas où le document ne serait pas transmis lors du dépôt de l'offre)

2

L'attestation de régularité sociale

3

L'attestation de régularité fiscale

4

Le formulaire de contrôle élémentaire dûment rempli

5

Le DC4 en cas de sous-traitance signé électroniquement par le titulaire et le sous-traitant
(dans le cas où le document ne serait pas transmis lors du dépôt de l'offre)

Si le candidat ne fournit pas les documents ci-dessus dans le délai prévu, son offre pourra être rejetée et la même demande sera présentée au candidat suivant dans le classement des offres.

Recours et délais

La juridiction compétente est le Tribunal Administratif de LYON – 184, rue Duguesclin – 69003 LYON.

- Référé précontractuel : avant la signature du marché (article L.551-1 du code de justice administrative).
- Référé suspension : avant la signature du marché (article L.521-1 du code de justice administrative).
- Référé contractuel : après la signature du marché (article L.551-13 du code de justice administrative).
- Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du contrat. Cet avis prendra la forme d'un avis d'attribution et sera publié sur les mêmes supports que l'avis d'appel public à la concurrence.
- Recours pour excès de pouvoir contre la déclaration de sans suite dans un délai de deux mois à compter de la notification de cette décision au candidat.



Pour plus d'informations

MODALITES DE REMISE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Dans le cadre de la présente procédure, seules les candidatures et offres présentées par voie électronique seront étudiées.

Aucun pli papier ne sera accepté.

La procédure de réponse par voie électronique est détaillée dans le guide de la PLACE sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr>. L'envoi d'un pli par voie électronique nécessite une inscription préalable.

Dans le cas où un candidat souhaiterait compléter ou modifier un dossier déjà transmis, il devra transmettre à nouveau un dossier complet avant la date limite de réception des plis. Seule la dernière offre transmise sera examinée par l'administration.

Dans le cas contraire le pouvoir adjudicateur rejettera à la fois la candidature et l'offre de la société.

La transmission des documents relatifs à la candidature et à l'offre est obligatoire.

Il appartient aux candidats de vérifier la composition de leur dossier. Aucune réclamation ou prorogation de délai ne peut être recevable à la suite du retrait d'un dossier incomplet.

OFFRES

IMPORTANT : L'attention des candidats est attirée sur le fait que, lorsqu'aucune négociation n'est prévue, toute offre incomplète sera susceptible d'être écartée dès lors que le pouvoir adjudicateur décidera de ne pas mettre en œuvre la procédure de régularisation prévue à l'article du présent règlement.

Afin de faciliter l'analyse de leurs offres, d'améliorer les délais de traitement de leurs dossiers et de limiter les déchets, les candidats sont invités à ne produire que les documents demandés par le présent règlement de consultation.

MODIFICATION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur peut apporter des modifications au dossier de consultation au plus tard six (6) jours avant la date limite de réception des plis, les candidats devront répondre sur la base du règlement de consultation ainsi modifié, le cas échéant, sans pouvoir élever de réclamation.

COPIE DE SAUVEGARDE

Le candidat ou le soumissionnaire peut faire parvenir une copie de sauvegarde dans les délais impartis pour la remise des plis, sous pli scellé portant les mentions :

NE PAS OUVRIR
« COPIE DE SAUVEGARDE »
N°DAF_2025_001783
LOT n°: (à préciser)
NOM de la société : (à indiquer)

Transmise par voie postale, sous pli recommandé avec accusé de réception à :

*Plate-Forme Commissariat Sud-Est
Division Achats Publics/Bureau Achats/Section marchés 2/
Bât. 4 –2ème étage
Quartier Général Frère
BP 90226
69362 LYON CEDEX 07
Ou*

Transmise par porteur, transporteur... à la même adresse :
aux heures ouvrables du service :

- du lundi au jeudi : 9h - 11h30 / 13h30 - 16h ;
- le vendredi : 9h - 11h

La copie de sauvegarde ne peut être ouverte que dans les deux cas prévus à l'article 2-II de l'arrêté du 27 juillet 2018 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde :

- en cas de détection d'un programme informatique malveillant dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique ;
- en cas de candidature ou d'offre électronique reçue de façon incomplète, hors délais ou n'ayant pu être ouverte, sous réserve que la transmission de la candidature ou de l'offre électronique ait commencé avant la clôture de la remise des candidatures ou des offres ;
- si un programme informatique malveillant est détecté, la copie de sauvegarde est écartée par l'acheteur.

La copie de sauvegarde doit être conservée en cas d'ouverture conformément aux dispositions des articles R.2184-12 et 13 du Code de la Commande Publique. Si au contraire elle n'a pas été ouverte ou si elle a été écartée suite à la détection d'un programme malveillant, celle-ci est détruite.

Signature de l'offre

Par application de l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique, le candidat doit respecter les conditions relatives :

- Au certificat de signature du signataire,
- À l'outil de signature utilisé conformément à ce qui est indiqué dans l'annexe « Dépôt dématérialisé et signature électronique ».

Documents devant être signés électroniquement :

- L'acte d'engagement daté et signé (par le candidat unique, par chaque membre du groupement ou par le mandataire accompagné des pouvoirs des co-traitants)

- DC4 en cas de sous-traitance signé par le titulaire et le sous-traitant.

ANALYSE DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

ENREGISTREMENT DES PLIS

Les offres sont enregistrées dès leur réception dans leur ordre d'arrivée.

ADMISSIBILITE DES CANDIDATURES

L'attributaire pressenti devra fournir les éléments listés à l'article 7-1-1 du présent règlement de la consultation afin de démontrer qu'il dispose des capacités financières, techniques et professionnelles pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché pour l'ensemble des lots.

Conformément à l'article R.2144-2 du Code de la Commande Publique, si les documents cités à l'article 7-1-1 sont absents ou incomplets, le pouvoir adjudicateur pourra demander au(x) candidat(s) pressenti(s) de compléter le dossier de candidature dans un délai approprié. Si passé ce délai le dossier n'est pas complet, la candidature sera déclarée irrecevable et sera éliminée.

JUGEMENT DES OFFRES

Examen et régularisation des offres

Les offres irrégulières, inappropriées ou inacceptables sont éliminées. Toutefois, l'acheteur peut autoriser tous les soumissionnaires concernés à régulariser les offres irrégulières dans un délai approprié, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses.

SECURITE ET PREVENTION

Les dispositions de l'article 5 du CCAG/FCS relatives aux obligations de discrétion et aux mesures de sécurité sont applicables au présent accord-cadre.

Le personnel doit respecter les règles de conduite, les directives et les consignes arrêtées par l'organisme bénéficiaire responsable des lieux pour assurer la sécurité des personnes, des installations et des biens (sécurité incendie, non utilisation des téléphones, photocopieurs et autres équipements du site...).